



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

DERMOPIGMENTATION, ZONE SOURCILS

À la fin de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

Acquisition des connaissances et de la technique nécessaires pour être en mesure d'exercer l'activité de technicien(ne) en maquillage permanent et semi-permanent, à travers les prestations Microblading et Microshading à l'aide d'un dermographe électrique et d'un stylet de maquillage permanent (méthodes électrique et manuelle).

<ul style="list-style-type: none">- De connaître le grand domaine de la Dermopigmentation- De réaliser un entretien préalable en situation clientèle afin d'évaluer la faisabilité du maquillage permanent- De connaître le protocole d'hygiène en début de prestation	<ul style="list-style-type: none">- Découverte de la dermopigmentation/Maquillage Permanent- Tarification moyenne- Etude des produits- Protocole d'accueil client et Analyse- Règles d'hygiène- Préparer son poste de travail
<ul style="list-style-type: none">- De réaliser un mapping complet sourcils adapté à la morphologie du client ou de la cliente	<ul style="list-style-type: none">- Découverte du mapping- Mise en pratique
<ul style="list-style-type: none">- D'analyser la colorimétrie du client ou de la cliente pour utiliser le pigment adapté	<ul style="list-style-type: none">- Savoir choisir la bonne couleur de pigment
<ul style="list-style-type: none">- De savoir réaliser un microblading ou un microshading	<ul style="list-style-type: none">- Découverte des 2 techniques- Mise en pratique sur peau silicone- Mise en pratique sur modèle

Document actualisé le 02/01/2024

FINGERBELLE

Siret : 85297294200019 – Naf : 9602B – TVA : FR56852972942 RCS B852972942

SAS au capital de 10000€

Tel : 0690739002 – Email : contact@fingerbelle.fr

Site internet : www.fingerbelle.shop